

VILLERS-ALLERAND
MONTCHENOT



Le Bulletin

Automne 2024



Les vendanges à travers le temps



Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 258 variétés de fromage ?



Bernard Weiler
Maire de Villers-Allerand
Montchenot

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des événements politiques de grande ampleur.

Suite au résultat des élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et de demander aux français d'élire de nouveaux députés. La clarté souhaitée n'a pas été au rendez-vous puisque les électeurs n'ont pas permis qu'une majorité se dégage. Ils ont envoyé des représentants pour siéger au parlement qui se répartissent en trois groupes à peu près équivalents. L'Assemblée, qui n'avait pas de majorité absolue avant la dissolution, n'en a toujours pas.

Depuis le début de la Vème République en octobre 1958, nous vivons une situation inédite car il y a toujours eu au parlement une majorité absolue, même en période de cohabitation gauche/droite ou droite/gauche. Nos hommes politiques ayant ainsi perdu l'art du compromis, ils ne sont plus capables d'élaborer un programme de gouvernement à l'instar des autres démocraties européennes. Cet état de fait explique la difficulté pour le président à trouver un premier ministre et à former un gouvernement.

Cet été 2024 restera dans la mémoire collective comme l'été des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ensemble des critiques qui s'étaient manifestées avant cet événement ont été balayées par le succès rencontré par ces jeux, ce dont on peut tirer plusieurs enseignements : les français savent se rassembler et faire preuve d'unité et d'optimisme quand cela est nécessaire.

*Ces élections ont eu une incidence directe sur notre vie communale puisque notre député **Éric Girardin**, conseiller municipal de Villers-Allerand n'a pas été réélu. Qu'il me soit permis ici de lui rendre hommage pour tout le travail effectué pour notre commune mais aussi pour toutes les communes de sa circonscription. **Éric Girardin** a été un élu de terrain, toujours à l'écoute des maires et s'est révélé être une interface et un interlocuteur privilégié entre les communes et l'administration préfectorale ou territoriale. Je tiens à lui témoigner dans cet éditorial toute ma gratitude et lui renouvelle mes remerciements.*

Les athlètes par leur performance, les organisateurs par leur professionnalisme et le public par son enthousiasme ont permis de faire rayonner la France dans le monde entier.

Malgré les soubresauts de la politique nationale, la vie communale continue et a été très animée depuis la parution du dernier bulletin municipal : les associations ont fait preuve de dynamisme et de nombreuses manifestations culturelles et sportives se sont déroulées. Vous allez trouver dans ce bulletin le film des événements de l'année ainsi que toutes les informations pratiques dont vous avez besoin. Vous y trouverez aussi le rappel de vos obligations : certains les considèrent comme des contraintes et sont rebelles à leur mise en œuvre mais elles nous permettent de cohabiter et de bien vivre ensemble.



Retour sur

> Les Féeries de Noël



> Épisode neigeux - Janvier 2024



> Cérémonie du 8 mai

> Le Fleurissement





> Conférence sur la géologie, par Hubert Guérin et Wily Dubos



> La Fête de l'Été, pluvieuse mais heureuse



> Villers en Fête



Sports et Loisirs

Le CAVAM vient d'entamer sa nouvelle saison.



Suite aux jeux olympiques, de nombreux enfants sont venus grossir les effectifs du club. Les entrainements se déroulent toujours tous les mercredis de 16h à 18h à Villers-Allerand, et tous les licenciés à partir de 14 ans ont aussi la possibilité de s'entraîner au CREPS de Reims les mardis et vendredis de 18h30 à 20h. Des créneaux existent aussi pour les plus jeunes aux écoles Pommery.

Nous organisons également des sorties chaque dimanche matin sur route ou en forêt avec les adultes. On s'adapte suivant le niveau de chacun.

La saison 2023/2024 a été un très bon cru avec des effectifs de nouveau en hausse après 3 années compliquées suite au COVID. Chaque compétition voit revenir des participants en masse aussi bien sur route qu'en trail.



Pour cette année 2024, nous avons pris la décision de regrouper les 2 événements majeurs du club, la Randonnée de la Pentecôte et la Course par Couple, sur une seule et même journée. Et avec une innovation : le Trail par couple. C'est un pari qui a bien fonctionné puisque nous avons refusé du monde sur le trail par couple et sur le 15 km individuel. Une réussite ! Pour rappel, 300 personnes ont participé aux 2 trails et 400 personnes à la randonnée. Il faut saluer la présence des 50 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet évènement, sans eux, rien ne serait possible, et également le soutien de la mairie...Un grand merci.

La prochaine édition se déroulera le Lundi 9 juin 2025.

Un Samedi sous le signe des J.O



Début juillet, juste avant que les jeux olympiques ne déferlent sur Paris, le CAVAM, le Tennis-Club et la Récré ont mis le feu aux poudres avec leurs propres olympiades ! Entre jeux et défis sportifs, challenges par équipe, remise de médailles et goûter, c'était la fête ! Une excellente façon de rassembler la jeunesse sportive du village pour clôturer la saison avec une trentaine de petits champions en herbe !



Et pendant ce temps, au Tennis-Club 🎾 🎾 🎾

... toujours plus de 70 adhérents en moyenne et un tournoi interne annuel avec plusieurs beaux matchs de haut niveau.

Noé Boinard a cette année triomphé face à François Grégoire, ajoutant ainsi son nom au tableau d'honneur du Club !



Depuis déjà quelques années, le Tennis-Club organise une collecte de jeux et jouets à Noël au profit du Secours Populaire. Le 20 octobre dernier, c'est l'association Ruban Rose qui a profité de la générosité d'une quarantaine de participants lors d'une matinée dédiée à la découverte et au perfectionnement du tennis. Une belle initiative pour Octobre Rose !

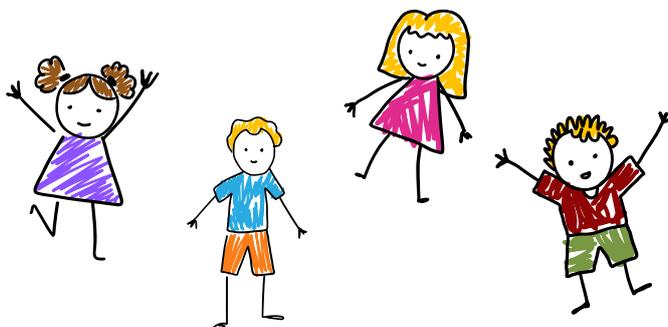


L' école maternelle Roger Garitan accueille cette année 22 élèves, répartis de façon homogène entre la petite section, la moyenne section et la grande section.

Caroline Bousseau, leur enseignante, nous présente les principales orientations de l'année scolaire 2024-2025.

Le projet de classe s'articule autour des quatre Éléments : l'Eau, l'Air, le Feu et la Terre. Nous organiserons des projets et des sorties en lien avec ce thème, incluant notamment la visite d'un aquarium et d'une caserne des pompiers.

Les vendanges ont marqué notre première sortie scolaire de l'année. Rémi Prévot a reçu la classe pour une visite des vignes et du pressoir du Champagne Prévot.



En octobre, les élèves ont participé au cross organisé par l'école de Rilly-la-Montagne. Ces rencontres ponctuelles avec les élèves de maternelle et de primaire de l'école L'Orée du bois leur permettent de rencontrer de futurs camarades de CP.

Plusieurs spectacles sont également prévus tout au long de l'année avec l'association Montval. La classe participera au prix littéraire des Incorruptibles et travaillera sur le tri et le recyclage des déchets en collaboration avec la mairie.

Comme l'an passé, les anniversaires des enfants seront l'occasion de cuisiner ensemble au fil des saisons. Avec la collaboration des parents d'élèves, nous organiserons un marché de Noël et la fête de l'école. Ces événements conviviaux sont très attendus par tous.

Retour en images sur l'année scolaire 2023-2024

- Passage du Père Noël en classe et la fête de Noël
- Participation des élèves à la cérémonie commémorative du 8 mai
- Kermesse



> Votre enfant est né(e) en 2022 ? Rapprochez-vous du secrétariat de Mairie pour préparer son inscription pour la prochaine rentrée scolaire.



C'est tout nouveau

LA MARELLE Friperie, brocante et surtout lieu de rencontres

Installé depuis quelques mois à côté de l'école maternelle, ce concept store se veut avant tout un lieu de rencontres et de convivialité.

Entrez dans l'univers de la Marelle et partez à la découverte de trésors : vêtements, accessoires et objets variés, qu'ils soient insolites, contemporains ou vintage, tous soigneusement sélectionnés par Céline, Barbara et Kévin.

Entre apéritifs, déstockage, ateliers, ou juste le temps d'un café, tout est prétexte à venir pousser les portes de la Marelle !

Et si vous êtes en quête d'une pièce précise, n'hésitez pas à contacter Céline, elle mettra tout en œuvre pour réaliser vos souhaits !



la petite déco de la cour de la Marelle au rythme des saisons



La Marelle
1 place des déportés
à côté de la bibliothèque et de l'école
06 12 75 48 31

Ouvert les après-midis du jeudi, vendredi et samedi, parfois le dimanche.

La Marelle



Venez découvrir l'Atelier UZB et vous former à l'Art du Vitrail



Vous l'avez probablement remarqué, ce bâtiment à l'apparence singulière avec ses petites fenêtres, situé dans le Parc La Volière. Rénové, il abrite désormais un atelier d'artistes : **L'Atelier UZB.**

Créé en 2022 par Eric et Léo Uzabiaga, père et fils, l'Atelier UZB est un lieu dédié à la création et à la restauration de vitraux. Soucieux de faire découvrir leur métier de vitrailliste, Eric et Léo Uzabiaga proposent également des ateliers de formation. Ces cours sont adaptés aux différents niveaux des participants, qui repartent avec leurs propres créations encadrées dans un châssis en bois.



06.75.28.00.11

atelieruzb@gmail.com

Un cabinet s'installe dans le Parc La Volière : Retrouver l'équilibre et l'énergie

C'est tout nouveau



Fanny Lacroix

demeurant à Villers-Allerand depuis 1994
réflexologue plantaire, faciale et auriculaire
praticienne en massages bien-être depuis 2019

Catherine Girardin

demeurant à Montchenot depuis 1999
praticienne en sophrologie et relaxation
praticienne en hypnose et PNL depuis 2019

C'est avec un immense plaisir que nous vous informons de l'ouverture de notre Cabinet La Volière dans un cadre calme et agréable situé 1 Parc La Volière à Villers-Allerand.

Notre engagement est de vous offrir un moment de pure détente et de vous accompagner vers un équilibre Corps et Esprit de façon durable. Chaque personne est unique, c'est pourquoi nous adaptons nos techniques à vos besoins spécifiques grâce à

- l'écoute active et bienveillante
- la création d'un espace de confiance et de sécurité
- la mise en place d'un suivi personnalisé



1 Parc La Volière

**Découvrez comment retrouver l'équilibre entre le corps et l'esprit
Venez assister à une courte présentation et posez toutes vos questions
Uniquement sur rendez-vous**

 Fanny Lacroix
 06.23.94.89.35
 fannylacroix.lavoliere@gmail.com

 Catherine Girardin
 06.27.55.67.04
 cathgirardin.lavoliere@gmail.com



Le renouveau du Club Sénior

Sous l'impulsion de Christian Anspach, les activités du Club Sénior ont repris dans notre commune. Le club se retrouve à la mairie chaque jeudi après-midi et offre une variété d'activités : promenades, jeux de société, etc. Le tout dans une atmosphère chaleureuse, accompagnée de boissons et de gâteaux !

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous joindre au Club ?

Contactez Christian :

 06.48.26.88.98
 christiananspach@hotmail.fr

> La Société Communale de Chasse des Patis de Villers-Allerand

Comme chaque année notre groupe de chasseurs a passé deux week-ends à nettoyer le périmètre des bois de la commune de Villers-Allerand Montchenot.

Notre saison de chasse a débuté le dimanche 27 octobre et se poursuit jusqu'au dernier dimanche de février. Nos battues se terminent vers 13h.

Mais notre souci majeur est la sécurité. Entre nous chasseurs, des règles de sécurité très strictes sont appliquées et sont relues à chaque journée de chasse. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi gérer les gens irresponsables qui se promènent, à pied, en VTT, et même en moto sur le périmètre de chasse. Nous signalons les parcelles que nous chassons par des panneaux normalisés. Merci pour votre compréhension et de votre vigilance en forêt les jours de chasse

Le président de la Société de Chasse.

Dates chasse Saison 2024-2025

Dimanche 1er Décembre 2024

Dimanche 15 Décembre 2024

Dimanche 22 Décembre 2024

Dimanche 12 Janvier 2025

Dimanche 26 Janvier 2025

Dimanche 9 Février 2025

Dimanche 23 Février 2025

> Le Club Canin de Villers-Allerand Montchenot

a organisé son concours annuel le samedi 7 et le dimanche 8 septembre à l'espace Jean-Marie Potaufoux.



VOTRE CLUB CANIN A VILLERS ALLERAND

Le club de Villers Allerand est une association de passionnés d'éducation et de sport canin affiliée à la société Centrale Canine.

De l'éducation de base pour bien vivre avec son chien jusqu'au plus haut niveau de compétition, nos bénévoles accompagnent les propriétaires pour atteindre leurs objectifs.

Le club est ouvert toute l'année et propose de multiples disciplines, cours des chiots, éducation, obéissance, mordant sportif, autant d'activités qui répondent aux attentes des chiens et de leurs maîtres.

CONTACT

📍 16 Rue des Prés Bonnets, 51500 Villers-Allerand
☎ 06.44.39.89.37
✉ president.club.acva@gmail.com



Un nouveau visage à la bibliothèque



> Benjamin Anché a repris la gestion de la bibliothèque suite au départ en retraite de Khaty



> Animation "réalité virtuelle" à l'occasion d'Halloween



Bibliothèque de Villers-Allerand Montchenot
Réseau des bibliothèques Vesle et Coteaux
1 place des déportés (à côté de l'école)



f Les bibliothèques
Vesle et Coteaux

“

Je m'appelle Benjamin Anché et j'ai récemment pris mes fonctions en tant que bibliothécaire et coordinateur du réseau des bibliothèques Vesle et Coteaux. Mon objectif est de dynamiser la bibliothèque de Villers-Allerand jusqu'à sa future reconstruction, en restant proche du public et à l'écoute de ses envies.

En tant que coordinateur, je souhaite également renforcer la collaboration entre les bibliothèques du réseau pour proposer des animations et des services toujours plus adaptés à nos usagers. Personnellement, je suis lecteur de bandes dessinées et de mangas, et je travaille à faire évoluer les collections pour qu'elles reflètent les goûts variés de nos lecteurs.

Je suis ouvert à toutes les suggestions, et j'encourage les habitants à venir partager leurs idées pour que la bibliothèque devienne un véritable lieu de vie et de partage.

Je vous accueille tous les mardis de 8h30 à 11h30 ainsi que les vendredis de 16h30 à 18h30 avec l'aide des bénévoles que je remercie.

”

Éco-Paturage



Et les moutons broutent toujours dans la prairie de la Fosse aux Prés !

Comme chaque année la commune accueille le troupeau de Kevin. 25 moutons de race Shropshire se nourrissent au printemps dans les vignes puis dans les prairies privées ou communales sur notre territoire. Le reste du troupeau se trouve à Verzenay et Villers-Marmery.

Pétanque



Le saviez-vous ?

Un terrain de pétanque vous attend sagement dans le jardin derrière l'église !
Avis à tous les fans de Pétanque : C'est le moment de montrer votre talent !

Menus travaux et grands projets

> Amélioration de la défense extérieure contre incendie

La commune doit garantir aux services de lutte contre l'incendie un accès à l'eau et fournir une ressource en eau conforme à la réglementation, soit 120 m³ d'eau pendant deux heures. En collaboration avec la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Reims, nous sommes en train d'améliorer les moyens actuellement en place. La Communauté Urbaine va procéder à l'installation de deux nouvelles bornes à incendie : l'une rue de la Ferme, pour couvrir le lotissement le hameau de Villers, et l'autre sur la RD 951 à la hauteur de l'impasse de la Faïencerie pour couvrir le lotissement La Forêt allée Pierre Hans. En raison du manque de débit et de pression de la canalisation de la rue des Prés Bonnet, il n'est pas possible de fournir les quotités d'eau aux pompiers. La commune va donc acquérir une parcelle de 600 m² à l'extrémité de la rue et en contiguïté avec la parcelle communale pour installer une réserve d'eau de 120 m³ sur une plate forme de 150 m² en conservant l'aire de retournement des véhicules de ramassage des ordures.



Une fois que ces travaux seront effectués, plus de 95% du territoire habité de la commune sera remis aux normes. Les bouches d'incendie non conformes seront alors déposées pour éviter aux services de lutte contre l'incendie de s'y raccorder par erreur et de ne pas disposer des ressources nécessaires pour combattre le sinistre.

> Fin des travaux de la réalisation du bassin de rétention de crues de la Germaine



La SNCF a commencé des travaux de sécurisation de la voie ferrée de Reims à Epernay sur la commune de Villers Allerand en 2023. Ces travaux, qui se situent sur le tunnel ferroviaire de Rilly la Montagne à Germaine, avaient pour but d'étancher le tunnel qui présentait de nombreuses zones d'infiltration qui fragilisaient la voûte. Le bassin de rétention a été construit pour absorber les crues soudaines de la Germaine qui inondaient la voie ferrée et perturbaient le trafic ferroviaire.

La commune a insisté auprès de SNCF Réseau pour favoriser l'intégration paysagère du projet : clôture discrète avec poteaux bois, installée en retrait du chemin de service et création d'un merlon de terre recouvert d'une haie de végétaux constituée d'essences locales. Un an après la plantation, les promeneurs pourront constater que le réservoir de 25 000 m³ se fond dans le paysage.

Actuellement, SNCF Réseau réalise sur la commune de Germaine un drainage et une piste de maintenance pour stabiliser le talus en direction de la gare. Les travaux seront entièrement terminés en fin d'année 2024.

> Entretien des chemins forestiers

La commune est riche d'environ 170 ha de forêt communale. Ce patrimoine est géré en étroite collaboration avec les services de l'Office National des Forêts : élaboration d'un plan de gestion pour 30 ans, choix des coupes de bois, régénération et plantation de parcelles, création d'un îlot de sénescence (îlot vieux bois).

Mais qui entretient les chemins forestiers communaux ?

Il s'agit d'un travail partagé : la commune a confié à l'association Epis 51 la tonte du chemin de la Serre et du chemin du Soldat, soit environ 3 kms. Les employés communaux s'occupent du chemin du Caisson à l'extrémité de la rue de la Tuilerie, du chemin de la Montagne et du Mont Joli qui sert de limite communale entre Rilly-la-Montagne et Villers-Allerand. La société de chasse communale prend à sa charge l'entretien du périmètre et les lignes entre les parcelles numérotées.

La tonte et l'entretien se font en fin d'été de façon à ne pas détruire la flore et permettre la régénération des espèces végétales.



> La Traversée de Montchenot

Pour mémoire, les travaux de rénovation des réseaux humides ont été réalisés par la Communauté Urbaine du Grand Reims en 2022 et l'enfouissement des réseaux électriques par le SIEM en 2023. Aujourd'hui, à Montchenot, il n'y a plus de poteaux pour l'alimentation en électricité aussi bien pour la moyenne tension que pour la basse tension et également pour le téléphone ou la fibre. Cette seule mesure change complètement l'aspect du paysage et de l'environnement.

Enedis en a profité également pour enfouir l'alimentation du transformateur de la rue de la Ferme depuis la résidence Orpea sur le CD 26. Nous regrettons de ne pas avoir pu profiter de ces travaux pour enfouir également les autres réseaux, basse tension, téléphone et éclairage !

À Montchenot la mise en place de nouveaux candélabres équipés de LED permettra l'éclairage de la bande de roulement et des trottoirs.

Tous les réseaux sont donc entièrement remis à neuf.

Les travaux d'aménagement des trottoirs, des places de stationnement et des entrées charretières ont débuté en mai dernier et devraient se terminer mai 2025 par la rénovation complète de la bande de roulement, étape ultime de ce chantier. Le choix des matériaux a été essentiel car les revêtements doivent être perméables pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et ne pas surcharger le réseau de collecte.

Des matériaux « dit qualitatifs » ont été choisis pour le carrefour central et devant les commerces.

Des jardins thématiques seront installés le long de la traversée de façon symétrique : en arrivant de la plaine, le thème sera agricole et en sortant en direction du plateau, le thème sera forestier.

La municipalité souhaite également que cette rénovation et cet embellissement de la traversée du hameau s'étendent à la réhabilitation des façades des maisons longeant la route nationale. Les habitants souhaitant végétaliser leur entrée pourront signer une convention avec la mairie, leur permettant de planter et d'entretenir l'espace devant leur propriété.



Séance de travail du conseil municipal

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent être longs et déranger la tranquillité des riverains, mais le but de ce chantier est d'améliorer le cadre de vie des habitants en offrant un peu plus de confort. Voici ce qui est prévu :

- Réduction de la largeur de la chaussée pour inciter tous les véhicules à ralentir.
- Création de deux sections à trois voies pour faciliter l'insertion des véhicules dans le flux de circulation provenant ou se dirigeant vers l'allée Pierre Hans et la rue des Prés Bonnet.
- Aménagement de places de parking et d'une voie piétonne tout au long de la traversée.

Le chantier s'étire dans le temps, car il n'a pas été possible d'arrêter complètement la circulation. Cela aurait permis aux entreprises de travailler dans de meilleures conditions. Travailler en bordure d'une route à fort trafic entraîne de nombreuses contraintes : utilisation de machines de chantier plus petites, éloignement de la plateforme de stockage des matériaux par rapport au chantier, mise en place de protections pour garantir la sécurité des travailleurs... *Peut-être que le résultat final permettra d'oublier, après quelques mois, les désagréments rencontrés !*

Menus travaux et grands projets

> Le Parc La Volière officiellement inauguré

Ce projet de parking faisait l'objet d'une promesse électorale de l'équipe municipale en place.

Sa réalisation s'avérait être une nécessité depuis la rénovation de la rue du Voisin et ce pour plusieurs raisons : l'augmentation croissante du nombre de véhicules qui stationnaient dans la rue, la largeur de la chaussée, la densification de la circulation dans le village et la construction de 11 logements par Plurial Habitat sur le site de l'ancienne salle municipale.



Historique du lieu

Propriété de la famille Walbaum jusqu'en 1942, elle a été revendue à M. Debray industriel puis ensuite, très rapidement, en 1943 aux Hospices Civils de Reims.

Ainsi qu'il est stipulé en marge de l'acte de vente par le notaire, les Hospices Civils ont acquis ce bien pour accueillir l'hospitalisation d'enfants assistés, ce qui, dans les faits, ne s'est jamais produit.

Après la guerre, la direction des hôpitaux a signé un bail avec la Caisse des Écoles de la ville de Reims et ce lieu est devenu une colonie de vacances pour les enfants de Reims en complément du Château de la Rosière situé un peu plus haut dans le village.

La présence de ce centre a permis à de nombreuses personnes du village de trouver un emploi, notamment Mmes Mignon, Métier, Petitfrère, Nocent, ainsi que la famille Pucanja.

M. Pucanja, en tant que gardien, était logé sur place en échange de travaux d'entretien et de tontes.

Après la guerre, en raison de l'explosion démographique et de l'état vieillissant de l'école, le site a accueilli la classe maternelle de Mme Michel, soutenue par les ATSEM, d'abord Mme Leriche, puis Mme Bernardin. Cette classe a par la suite été intégrée à l'école du village après la construction de douches et de dortoirs.

Il y a environ dix ans, la Caisse des Écoles et la Ville de Reims ont choisi de mettre fin à leur bail, laissant les lieux inoccupés.

Il n'y a eu qu'un seul petit sursaut lorsque l'équipe de production du film "Champagne" de Nicolas Vannier, alors en tournage dans la commune, a installé son équipe administrative et ses régisseurs sur place.

La précédente équipe municipale emmenée par Wily Dubos était à la recherche d'une solution pour résoudre le problème de stationnement rue du Voisin. Elle s'est donc intéressée à cette parcelle quand la rumeur a couru que le CHU voulait vendre cette propriété. Les premières négociations n'ont pas abouti : le prix de vente estimé était en complète incohérence avec celui du service des Domaines que la commune avait interrogé.

La nécessaire démolition de trois bâtiments sur le site (deux dortoirs et une chaufferie) et la discussion entre vendeur et acheteur ont permis de ramener le prix d'achat à un niveau compatible avec les finances communales.



Le Parc de La Volière avant démolition et travaux

Menus travaux et grands projets



Après division parcellaire, la commune a donc acheté au CHU en décembre 2023 une surface d'un peu plus de 1000 m², a conservé un petit local de rangement et les anciennes douches situées entre les deux dortoirs.



La préservation et la réhabilitation permettent à la commune de mettre à disposition un espace de 20 m², qui accueille à présent le cabinet de naturopathie de Mme Lacroix ainsi que celui de sophrologie de Mme Girardin. Les anciennes douches ont été transformées en atelier de vitrailistes, dirigé par Leo et Eric Uzabiaga.

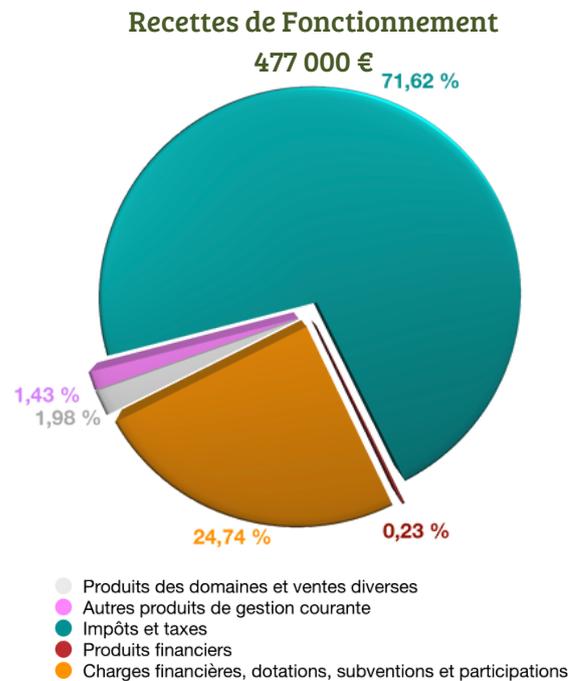
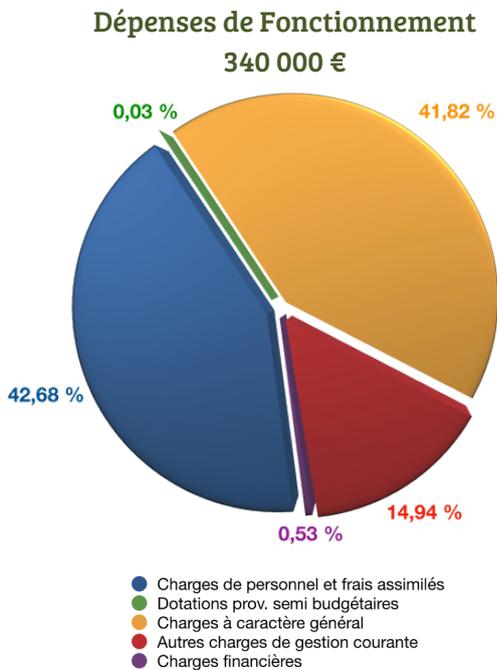
Une mention sur l'avenir du reste de l'ancienne propriété La Volière, inspirée par une récente référence cinématographique : *Bientôt à Villers-Allerand, « Un p'tit truc en plus ! »*

Après l'installation d'un miroir pour faciliter et sécuriser la sortie des véhicules, la municipalité a prévu la création d'un passage piéton et le ravalement de la façade du local à l'entrée ainsi que du mur d'enceinte.



La Commune en chiffres

Ce bulletin offre à la commission budget l'opportunité de vous exposer un bilan du dernier exercice comptable de 2023, alors que l'année fiscale 2024 n'est pas encore terminée. L'année 2023 a révélé un excédent de fonctionnement de 11 000 €, permettant ainsi de débiter le 1er janvier 2024 avec un excédent de trésorerie de 756 000 €. Ces ressources sont précieuses pour financer les projets en cours, notamment les travaux de la traversée de Montchenot.



En avril 2024, un nouveau budget a été élaboré et approuvé par le Conseil Municipal. La part réservée à l'investissement est significative et prend en considération les travaux en cours pour la traversée de Montchenot.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 353 000 €	2 376 000 €
Dépenses	1 353 000 €	2 376 000 €

Focus sur le financement du Parc La Volière

La désimperméabilisation des surfaces par la création de places de stationnement en dalles alvéolées engazonnées et par l'utilisation d'un enrobé drainant pour la voirie ont permis à la municipalité de bénéficier de subventions, auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la région Grand Est.

Montant total du projet dont l'acquisition du terrain, la démolition et la rénovation des bâtiments	244 000 € HT
Montant total des subventions	73 000 € HT
Reste à charge pour la commune en partie compensé par la mise en location des deux bâtiments rénovés	171 000 € HT





L'engagement de Villers-Allerand en faveur de la biodiversité

Lancé en 2023, le projet baptisé « Les Chemins du Vivant » est une initiative collective visant à développer la biodiversité sur le territoire de la Montagne de Reims. Il couvre 16 communes alentours et consiste à réimplanter des trames écologiques pour connecter la forêt aux vignes et à la plaine agricole.

Enthousiasmée par ce projet, l'équipe municipale a rapidement décidé d'y prendre une part active et de lancer une première phase de travaux qui s'est concrétisée en avril 2024 par la plantation de 900m de haies arbustives entre le lieu-dit « Les Charmes » (près de l'ancienne station d'épuration) et le Mont Tisset.



Localisation du 1^{er} lot – 900m – hiver 2023-2024



Un deuxième projet est également engagé sur Montchenot, pour reboiser d'ici fin 2024 une parcelle communale inexploitée de 900m².

Ces initiatives sont menées grâce aux soutiens techniques et financiers des acteurs régionaux : la Communauté Urbaine du Grand Reims, le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, la Région Grand Est ...

À noter que ces acteurs accompagnent également les particuliers ou professionnels souhaitant développer des initiatives similaires. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous mettra en contact.

En 2025, le Tri des déchets aussi dans les lieux publics !

La Loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire de 2020 (AGEC) prévoit un certain nombre de mesures pour accélérer le changement de modèle de production et de consommation, afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Elle prévoit notamment la généralisation de la collecte et du tri des déchets hors foyer d'ici 2025.

Des poubelles de tri seront déployées dans l'espace public permettant aux Français de trier leurs déchets même en dehors de chez eux, dans le but d'améliorer la collecte et le recyclage.



Photo non contractuelle

> D'ici l'été 2025, des poubelles de tri seront donc installées place des Déportés, dans nos parcs et jardins, et à proximité de l'aire de pique-nique de Montchenot.

Dernières nouvelles du Grand Reims

Une Police Rurale de l'Environnement sur notre territoire

Créée en novembre 2023, la Brigade Environnementale du Grand Reims a recruté deux gardes champêtres en mai 2024.

La mission de cette brigade consiste principalement à lutter contre les atteintes à l'environnement constatées sur le territoire des communes du Grand Reims. Elle interviendra plus particulièrement dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages.



Pour ce faire, après enquête et une fois le contrevenant identifié, les gardes champêtres seront amenés à mettre en place des procédures administratives et pénales.

Les conclusions seront transmises au Procureur de la République. Ils pourront faire usage notamment de pièges photos, et auront la possibilité, comme le prévoit la législation, de procéder à la confiscation du véhicule ayant permis le méfait.

Vous pourrez donc les rencontrer lors de leurs patrouilles sur le territoire.

Déjà plusieurs actions concrètes sur le territoire du Grand Reims afin que les responsables des nombreux dépôts sauvages soient identifiés et sanctionnés par la refacturation des coûts de ramassage et de nettoyage et bien sûr par une contravention !

Environnement

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours

Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**

Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum***

À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr



Une nouvelle application "Grand Reims - Mes Déchets"

Cette application recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction des déchets, en fonction de votre adresse : le calendrier de collecte personnalisé, la position des points de collecte de proximité, les horaires et informations pratiques sur les déchèteries, les consignes de tri et bien plus encore.

Des notifications de rappel de sortie des bacs, de changements de collecte, mais également des conseils, trucs et astuces pour réduire ses déchets.

PROCHAINEMENT

Un service de broyage des déchets verts à domicile

Il sera bientôt possible de faire venir une entreprise chez soi pour le broyage de vos déchets verts.

La prise de rendez-vous se fera via une application, rendez-vous qu'il sera possible de grouper avec ses voisins

Le produit du broyage sera laissé sur place pour être réutilisé dans les jardins et les massifs
Coût : 12 €

Mise en place prévue au printemps 2025

Une aide pour remplacer votre appareil de chauffage bois



Dans le but d'améliorer la qualité de l'air, le rendement énergétique du chauffage au bois et ainsi votre santé et votre confort, le Grand Reims et l'ADEME aident au renouvellement des installations individuelles. Bénéficiez de 1 200 € pour le remplacement de votre cheminée, de votre insert ou poêle par un équipement plus performant certifié Flamme Verte ou inscrit au registre d'équivalence ADEME.



RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DE DOSSIER

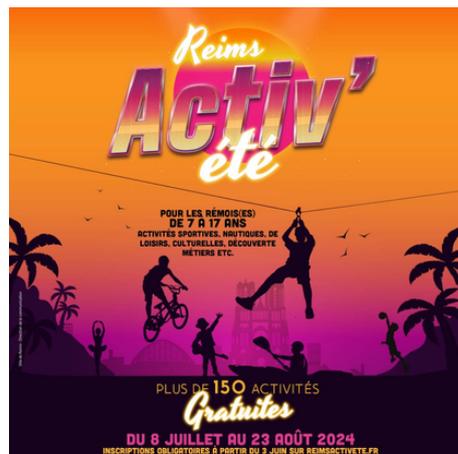
[www.grandreims.fr/
aide-chauffage-bois](http://www.grandreims.fr/aide-chauffage-bois)
fondsairbois@grandreims.fr
03 26 35 37 95

Les dispositifs Jeunesse de Reims accessibles aux jeunes de Villers-Allerand Montchenot

Depuis 2023, Villers-Allerand signe avec la ville de Reims une convention qui ouvre l'accès au dispositif **Reims Activ'été** aux jeunes du village.

Cette année, 6 en ont bénéficié pour pratiquer des activités aussi variées que la spéléo, le beach Volley, le paddle, l'aviron, être animateur radio d'un jour, découvrir le métier d'archéologue et faire bien d'autres découvertes. Sports, activités culturelles ou arts créatifs, il y a de quoi satisfaire toutes les envies.

Nos jeunes sont ravis. Les parents peinent parfois à organiser la logistique et les transports vers les sites d'activités. Mais nous avons la chance de vivre dans des villages où beaucoup se connaissent, toujours prêts à se rendre service et organiser un covoiturage. Alors, pensez-y pour l'été prochain !



Pour les petites vacances scolaires, le « Moulin » prend le relai et ouvre ses portes aux 11 – 15 ans. Retrouvez toutes les informations utiles en scannant le flashcode ci contre.

Et toujours, Rilly Vacances et les mercredis récréatifs

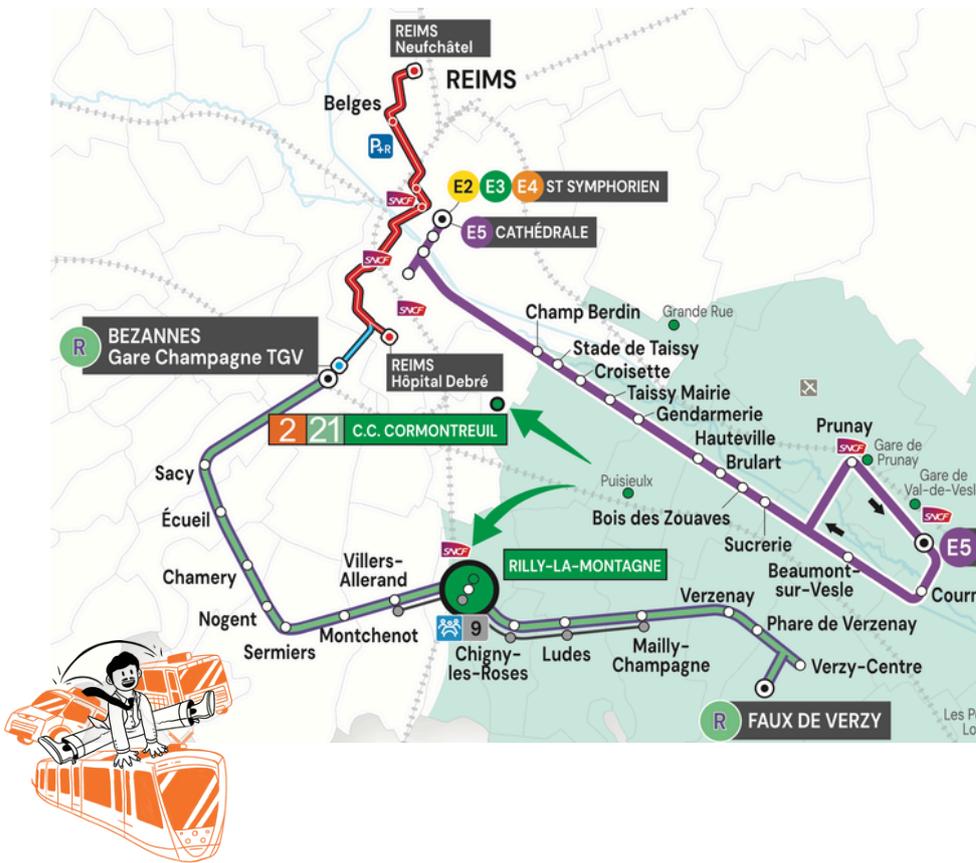


Tous les mercredis de l'année scolaire, et à chaque vacances, notre pôle territorial **Vesle et Coteaux de la montagne de Reims** propose aux enfants de 3 à 11 ans des **accueils de loisirs**. Les inscriptions se font via le portail Famille. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site du pôle, rubrique Enfance et Jeunesse.



Dernières nouvelles du Grand Reims

Depuis septembre, la Communauté Urbaine du Grand Reims a élargi son offre de transport dans le but de fournir à chaque résident une solution de mobilité à moins d'un kilomètre de chez lui. Le réseau périurbain se développe, et notre commune de Villers-Allerand Montchenot bénéficie désormais d'une ligne de Transport à la Demande (TAD) ainsi que de points de co-voiturage (CoVoit'). La navette reliant la Gare Champagne-Ardenne TGV aux Faux de Verzy est désormais accessible à la demande.



T TRAMWAY

A B REIMS Neufchâtel R+ Belges R+ A REIMS Hôpital Debré B BEZANNES Gare Champagne TGV

BUS LIGNES EXPRESS

- E5 REIMS Cathédrale <-> VAL-DE-VESLE
- R BEZANNES Gare Champagne TGV <-> FAUX DE VERZY

LIGNE DE COVOITURAGE

9

TAD SUD-EST

TAD : de l'arrêt de votre commune à un autre point d'arrêt de la zone

○ Arrêt bus
Ces arrêts sont également des arrêts TAD, lorsque ceux-ci sont situés dans votre secteur.

● Arrêt TAD

● Arrêt covoiturage

○ Terminus bus SNCF Gare et voie SNCF

Transport à la Demande (TAD)

Avec le TAD, voyagez d'un arrêt à l'autre dans votre secteur. Rejoignez également un arrêt de la ligne Express 5 ou de la ligne Grand'R, la **gare de Rilly-la-Montagne** ou le réseau urbain, à l'arrêt de bus Centre Commercial Cormontreuil.

Le TAD fonctionne **du lundi au samedi** (hors jours fériés) **de 6h à 21h**.

Le service est assuré par de petits véhicules identifiables grâce au logo Grand Reims Mobilités. Pour voyager à bord, vous devez réserver mon trajet, au moins 30 minutes à l'avance, soit :

- sur l'application **MYMOBI**,
- en ligne sur grandreims-mobilites.fr
- par téléphone au 09 69 39 29 20

Covoiturage

Déplacez-vous au quotidien sans réservation avec les lignes de covoiturage.

-> **ligne 9 : Villers-Allerand - Rilly - Chigny - Ludes - Mailly**

Avec la ligne 9 rejoignez la gare de Rilly-la-Montagne où vous pouvez faire correspondance avec le TER

vélos

Avec Grand Reims Mobilités, déplacez-vous en toute liberté grâce au service de location de vélos.

-> grandreims-mobilites.fr, rubrique "se déplacer" / vélos

Combien coûte mon voyage ?

Le TAD et les lignes Express sont accessibles avec tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités. À bord, la validation de votre titre de transport est obligatoire. Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket au conducteur ou envoyer **1H** au **93093** pour recevoir un ticket SMS. (un sms de confirmation doit vous être envoyé avant la montée.)

la ligne de covoiturage est une ligne solidaire, elle est donc gratuite pour tous les passagers et le conducteur n'est pas rémunéré

Attention : les abonnements scolaires ne permettent pas de voyager sur ce réseau





> Les Journées Européennes du Patrimoine : Le Cimetière raconte, Mémoire de tombe



Histoire et patrimoine

Des Hommes et des Femmes qui ont construit l'Histoire de notre village

"Brèves" issues de la visite guidée du cimetière à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 20 et Dimanche 21 septembre dernier, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le cimetière dévoilait ses secrets aux yeux et aux oreilles de tous. Et il raconte, le Cimetière, au détour de ses allées, par l'intermédiaire des voix de Nathalie et Didier, la Grande Histoire et les petites anecdotes de Villers-Allerand.



Le cimetière entourait autrefois l'Église. Mais les fosses ont peu à peu déstabilisé le terrain, jusqu'à incliner le mur sud de l'Église. François Martin, maire de 1860 à 1872, souhaitait faire évoluer le cimetière. Le mur en mauvais état était à réparer. En 1863, une pétition, signée par 80 habitants, demandait le déplacement du cimetière. Les riverains pétitionnaires se plaignaient des émanations qui s'en échappaient, surtout l'été, viciant l'air et compromettant la santé, dont celle des enfants qui fréquentaient l'école.

En 1889, on déplaça le cimetière dans des terrains agricoles et vinicoles de la famille Bosquet. La disparition du vieux cimetière a permis d'agrandir la place. On compte aujourd'hui un peu plus de 500 concessions dans notre cimetière. Et certaines racontent bien des histoires !

Voici quelques "morceaux choisis" de la visite guidée :

René Métier était ouvrier boulanger, il s'est marié avec Hélène Siméon. Ils ouvrent une boulangerie rue Alphonse Hanin. Hélène, femme de caractère qui était aussi gérante du Goulet, faisait ses tournées dans les villages alentour. La tournée, jusqu'à la fin de la guerre 40, était faite avec une charrette tirée par son cheval. Après la guerre, dès que l'essence fut disponible, le cheval fut remplacé par la traction avant Citroën.

Remémorons-nous nos
rues animées et
commerçantes :
Le Goulet, commerce
caractéristique de
l'époque des
succursales multiples,
enseigne phare des
années 1900, un « Les
Economiques » rue du
Voisin avant la guerre
1914, les 2
boulangeries, une
boucherie, le marchand
de bois et charbon
monsieur Patinet rue du
Voisin.



En 1960 dans le Café du Plein-Air, 9 rue Alphonse Hanin se sont regroupés les joueurs du stade de Reims. N'oublions pas que le président Henri Germain habitait Rilly la Montagne, ce qui explique leur présence dans le village.

On vivait beaucoup en autarcie avec nos artisans et on se contentait des produits du potager ou de la basse-cour. Mais c'était avant l'ère de l'automobile, une autre époque avant la mondialisation.

Henry Oller était un industriel, critique dramatique et le propriétaire d'une grande imprimerie à Puteaux. Tout le monde connaît les calendriers des Postes Oller, encore distribué aujourd'hui. Il pressait le raisin de ses vignes dans son pressoir, situé à l'ancienne place des petites cours, aujourd'hui renommée place Henri Oller.



Par alliance, Henry Oller hérite de la Villa Godbert, qui sera vendue après son décès. Cette "maison" a été un lieu d'accueil pour l'Espoir, un foyer destiné aux jeunes filles en difficulté, sous la protection du ministère de la Justice.



Max Sainsaulieu a fait construire sa maison par un architecte. Pendant longtemps, cette grande demeure a été le foyer de la famille Liegent.



Depuis 2014, elle est administrée par le champagne *Leclerc-Briant* d'Épernay. Le propriétaire, une famille américaine, a renommé l'endroit « La Villa des Trois Clochers », car, selon eux, on peut voir les clochers des Églises de Villers-Allerand, de Rilly-la-Montagne et de la Cathédrale de Reims depuis cet emplacement. Récemment, cette maison et son jardin ont servi de cadre au tournage du film "Champagne" de Nicolas Vanier en 2021.



Jeanne Gaudebert, Ophtalmologue à Épernay, elle a un jour examiné la vue d'Antoine de Saint-Exupéry. Plus jeune, elle était en pensionnat avec la petite-fille de Tolstoï, avec qui elle a entretenu une amitié durable. L'une de ses sœurs a par ailleurs été l'une des muses de Picasso. Très appréciée à Villers, elle accueillait les élèves de l'école maternelle dans les années 2000. Ils se souviennent encore des récoltes de pommes et des parties de luge dans le jardin de sa belle demeure rue André Faubert.

Nous retrouvons dans le cimetière une série de tombes de familles qui sont à l'origine originaires du Luxembourg, des pays de l'Est, de Pologne, de l'ancienne Yougoslavie, la Croatie, de Tchécoslovaquie, en particulier émigrés entre les deux guerres, puis fuyant dès 1940 le régime nazi et pour certains dans les années 1950, les régimes communistes totalitaires.

Ils sont venus travailler à Villers, souvent jardiniers, femmes de chambre, recrutés par les familles bourgeoises pour leurs maisons, elles et ils étaient tous des travailleurs acharnés dans les fermes, dans les bois. Il n'y avait pas de tracteurs, Ils binaient les betteraves à la main, gardaient et s'occupaient des vaches de Gérard Lapointe, de ses moutons. Ils habitaient un logement appartenant à leur employeur. Bien accueillies à l'époque, ces familles de migrants rachetaient parfois la maison pour s'installer définitivement à Villers. Parmi eux M. Spillebout était berger pour Gérard Lapointe.

Denis Boulanger, Menuisier de profession, Denis était un passionné de course à pied. À 80 ans, il courait toujours et avait participé à 31 marathons ! En 1990, il a fondé le Club Athlétique de Villers-Allerand et Montchenot (CAVAM), un club qu'il a toujours présidé. Il a initié une course individuelle de 16 kms, la Randonnée de la Pentecôte et la très réputée Course par couple. Le Club est toujours très actif aujourd'hui, ce qui doit rassurer Denis Boulanger.



❓ Saurez-vous reconnaître qui se trouve à ses cotés sur cette photo ?

À l'invitation du sénateur Cédric Chevalier, les membres du Conseil Municipal, accompagnés des membres du Club Senior et de quelques acteurs engagés de la commune, ont eu l'opportunité de visiter le Sénat le samedi 5 octobre dernier. C'est une occasion idéale pour présenter dans ce bulletin cette institution de notre République.



Le Sénat constitue l'une des deux chambres du Parlement. Il se trouve au Palais du Luxembourg. Ce bâtiment, dont la première pierre a été posée en 1615 par Marie de Médicis, a servi successivement de résidence royale, de prison révolutionnaire, puis de siège du pouvoir exécutif, après la Révolution.



Il abrite le Sénat de la République depuis 1879.

Le Jardin du Luxembourg, un parc de plus de 23 hectares, a été créé autour du Palais à la demande de Marie de Médicis.



Le Sénat constitue la deuxième chambre du Parlement français, la première étant l'Assemblée Nationale. Il a pour mission de voter les lois et de contrôler les actions du gouvernement. Conformément à l'article 24, alinéa 4 de la Constitution, le Sénat « garantit la représentation des collectivités territoriales de la République ».

Il est composé de 348 sénateurs, élus pour un mandat de six ans par les grands électeurs (élus municipaux, départementaux et régionaux). Ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Tous les sénateurs, à l'exception du Président, appartiennent à l'une des sept commissions permanentes, qui englobent tous les domaines de l'action publique. Ces commissions se réunissent généralement chaque semaine pour examiner des textes législatifs et entendre toute personne utile pour leur information.



L'adoption de la loi par le Parlement suit une procédure appelée la navette parlementaire.

Chaque texte doit être examiné par l'Assemblée Nationale et par le Sénat. Cet examen (on parle de lecture) comprend un passage en commission permanente, puis en séance publique (dans l'hémicycle) et un vote. Pour être adopté, un texte doit être voté par les deux assemblées dans une version identique.

En cas de désaccord, le texte repart pour une seconde lecture. Le Gouvernement peut aussi décider de réunir une commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs) chargée d'élaborer une version de compromis. En cas d'échec, le Gouvernement peut aussi donner le dernier mot à l'Assemblée Nationale.

3 Sénateurs dans la Marne :



M. Christian BRUYEN

Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport
Membre de la délégation sénatoriale à la prospective
Apparenté au groupe Les Républicains



M. Cédric CHEVALIER

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable
Membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation
Membre du groupe Les Indépendants - République et Territoires



Mme Anne-Sophie ROMAGNY

Membre de la commission des affaires sociales
Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises
Membre du groupe Union Centriste

Le Sénat en chiffres

348
Sénateurs
37 %
Femmes
63 %
Hommes
59 ans
Âge moyen
24 ans
Âge minimum pour se présenter
29 ans
Âge de la plus jeune sénatrice
5 €
Coût du sénat par an/français



Bien vivre ensemble

La parution de ce bulletin municipal est l'occasion, comme à chaque fois, de rappeler certaines règles qui contribuent à notre "bien vivre ensemble". En agissant au mieux de nos capacités, chacun d'entre nous contribue à améliorer la qualité de vie de tous et à préserver notre cadre de vie.

> **L'entretien de votre trottoir** et de votre caniveau devant votre maison ou votre propriété est votre responsabilité, en toute saison.

> **Les poubelles** doivent être sorties le lundi et le jeudi en fin de journée et doivent être rentrées dès que possible le lendemain matin. Elles ne doivent en aucun cas rester sur le domaine public pendant toute la semaine.

> **Les haies et les arbres** doivent être régulièrement taillés ou élagués afin de ne pas entraver le passage des piétons ou des véhicules sur le domaine public.



Petit guide de rappels à l'usage des maîtres

Ramassez les petits cadeaux de vos compagnons à quatre pattes, que ce soit dans les parcs, le cimetière ou sur les trottoirs ! Gardez-les en laisse, s'il vous plaît ! Et évitez les concerts d'aboiements à toute heure, même quand vous n'êtes pas là !

> Et on ne le dira jamais assez, **RALENTISSEZ**, non seulement dans les zones réglementées, où la vitesse est limitée, mais également dans les rues du village, où d'autres usagers circulent, piétons, cyclistes...

Le chemin de la fosse aux prés est bien UN CHEMIN, ce n'est pas une route départementale !



Répertoire



VOS ASSOCIATIONS

Club Canin : president.club.acva@gmail.com
Club Athlétique (CAVAM) : Christian Oswald 06.45.48.44.55
Club Sénior : christiananspach@hotmail.fr
Foyer des Jeunes : Alain Bouvier
Jardins Partagés : jardinsdevillers@gmail.com
La Récré : larecre.villers@gmail.com
Société de Chasse : jpmichau51@icloud.com
Tennis Club (TCVAM) : tcvillersallerand@gmail.com



VOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

École Roger Garitan : 03.26.97.65.30 ce.0510445G@ac-reims.fr
Pôle Territorial Vesle et Coteaux : 03.26.49.19.06
France Services - Sillery : 03.26.07.29.17 franceservices@sillery.fr
Grand Reims : grandreims.fr



VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Fleuriste **Une Histoire de Fleurs** 06.84.39.12.80
Salon de Coiffure (ORPEA) 06.82.92.93.74
La Marelle Concept store 06.12.75.48.31
Boulangerie Pâtisserie Traiteur **Le Trio** 03.26.49.86.31
Restaurant **Le Grand Cerf** 03.26.97.60.07
Pizza VIP 06.01.29.67.99 - le vendredi Place des déportés
Les Crêpes de Béa 06.80.03.43.59 - le mercredi Place des déportés



> Et retrouvez l'ensemble des artisans, commerçants et viticulteurs sur le site internet de la commune

Agenda 2024 - 2025

- Dimanche 8 décembre 2024 - à partir de 17h
Féeries de Noël
- Vendredi 10 Janvier 2025 - 19h - Mairie
Accueil des nouveaux habitants
- Jeudi 8 mai 2025 - 11h - Place des déportés
Cérémonie commémorative
- Lundi 9 Juin 2025
Randonnée de la Pentecôte et Trail (CAVAM)
- Samedi 28 Juin 2025 - 19h - Parc de la petite barbarie
Fête de l'Été
- Samedi 6 et Dimanche 7 Septembre 2025
Villers en Fête

Dates de chasse Saison 2024-2025

Dimanche 17 Novembre
Dimanche 1er Décembre
Dimanche 15 Décembre
Dimanche 22 Décembre
Dimanche 12 Janvier
Dimanche 26 Janvier
Dimanche 9 Février
Dimanche 23 Février

Déchèterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi, samedi 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Assistants maternelles

Mme Bellotte Catherine 06.16.25.08.83
Mme Courteix Estelle 06.69.53.10.44
Mme Testa Béatrice 06.68.81.71.03

Bibliothèque

Place des déportés

Horaires d'ouverture

Mardi de 8h30 à 11h30
Vendredi de 16h30 à 18h30

Tél : 03.26.47.19.49
biblio.villersallerand@gmail.com

Notre secrétaire de Mairie vous accueille :

Lundi / Jeudi de 17h à 18h30 - Mardi / Vendredi de 10h à 12h

Le mercredi de 13h30 à 16h

03.26.97.62.91

mairie@villers-allerand.fr

Site internet : villers-allerand.fr / Appli Panneau Pocket et CentoLive

Facebook-Instagram : Bulles De Villers



Directeur de publication : Bernard Weiler

Comité rédactionnel : Estelle Courteix et Bernard Weiler.

Avec la participation de Gaëlle Floch, Jean-Pierre Cocquelet, Wily Dubos,
les associations communales,

Crédits photos : B. Weiler, JM. Chappellet, E. Courteix, O. Parol, A. Pons,
C. Bousseau, D. Berger

Impression : IRL Imprimerie
400 exemplaires

